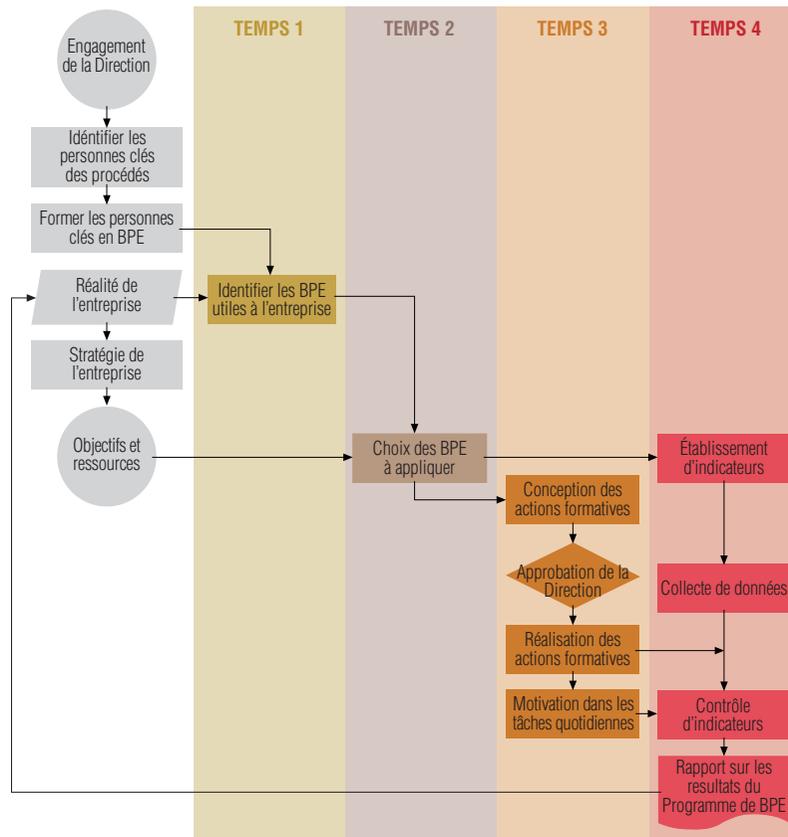


Stratégie basique d'application d'un programme de BPE (PBPE)



Agents

Entreprises

Intéressant pour...

- Les entreprises qui souhaitent gérer efficacement leur activité industrielle en relation avec l'environnement et qui parient sur la participation active de leurs travailleurs pour atteindre cet objectif.
- Plus particulièrement, les entreprises en train d'implanter ou qui ont prévu d'implanter un système de gestion environnemental basé sur la Norme ISO 14001 ou sur le système CE de gestion et d'audit environnemental (EMAS) afin de faire face à leurs obligations de formation.
- Cet outil est également indispensable aux entreprises souhaitant sensibiliser leur personnel à la problématique de l'environnement.

L'expert

Il doit...

- Être familiarisé avec les opérations et les pratiques développées dans le secteur industriel de l'entreprise qu'il devra analyser.
- Savoir bien communiquer et être bon formateur.
- Connaître la méthodologie du PBPE.

L'administration environnementale

Elle participe...

- En fournissant la méthodologie du PBPE.
- En donnant aux entreprises des exemples de BPE et de matériel de formation en vue de son application directe ou de son adaptation à la situation réelle de l'entreprise.

Plan d'Action pour la Méditerranée

Centre d'Activités Régionales pour la Production Propre (CAR/PP)

París, 184, 3a planta - 08036 Barcelone (Espagne)
Tel.: +34 93 415 11 12 - Fax: +34 93 237 02 86
E-mail: cleanpro@cema-sa.org
<http://www.cema-sa.org>



Centre d'Activités Régionales
pour la Production Propre



Ministère de l'Environnement
Espagne



Gouvernement de la Catalogne
Ministère de l'Environnement



Conception et application d'un programme de Bonnes pratiques environnementales dans l'industrie

CD

Castellano
Català
English
Français

Bonnes

Il s'agit d'un
des person
adéquate m

Le Prog

Propose un
Pratiques E
une meilleu

Le Program
rapport au

Voici l

L'utilisation
de l'enviro

La diminit

L'augmenta

La diminit

Bonnes Pratiques Environnementales (BPE)

Il s'agit d'un ensemble d'habitudes personnelles et collectives grâce auxquelles l'action de chacune des personnes faisant partie d'une organisation permet de réaliser une gestion de l'environnement adéquate minimisant l'impact de l'activité industrielle sur l'environnement.

Le Programme des BPE (PBPE)

Propose une méthodologie d'application facile et peu onéreuse qui, via la formation aux Bonnes Pratiques Environnementales, permet un changement d'attitude et d'habitudes de travail menant à une meilleure gestion de l'environnement de l'entreprise.

Le Programme se concrétise par un plan d'action spécifique à chaque entreprise, cohérent par rapport au niveau actuel de sensibilité à l'environnement de celle-ci et adapté à ses moyens.

Voici les principaux avantages du PBPE ...

L'utilisation et l'intégration appropriée des ressources humaines de l'entreprise dans la gestion de l'environnement.

La diminution de la quantité de courants résiduaux générés.

L'augmentation de la sécurité en ce qui concerne la protection de l'environnement.

La diminution des coûts de traitement et d'élimination des courants résiduaux.

STRATÉGIES :

STRATÉGIES :

Selon les caractéristiques de l'entreprise, l'implantation d'un PBPE peut être effectuée via l'application d'une des stratégies suivantes :

Stratégie de base : méthodologie simple d'implantation du programme sur base de l'intuition et du sens commun. Elle s'adresse aux petites et moyennes entreprises où la complexité du processus est peu élevée, où l'information importante disponible est concentrée entre les mains d'un petit nombre de personnes (gérant et/ou directeur de production) et où la structure organisatrice s'avère de faible complexité.

Stratégie avancée : méthodologie fournissant des données plus précises en échange d'une implication plus importante. Elle s'adresse à des entreprises moyennes ou grandes présentant des processus de production d'une certaine complexité, au sein desquelles les informations en rapport avec la production sont réparties entre différents responsables, et où un système de gestion a été implanté ou est en cours d'implantation.

Le choix d'une stratégie ou de l'autre ou l'application d'une option intermédiaire doit être effectué en tenant compte de l'importance du degré environnemental que l'entreprise souhaite atteindre et de sa disponibilité de moyens.

ÉLÉMENTS-CLÉS :

ÉLÉMENTS-CLÉS :

Pour la réussite du programme, il faut considérer :

La conviction de la Direction : en exerçant sa fonction de leader d'entreprise, la direction doit orienter et appuyer les efforts de toutes les personnes qui font partie de celle-ci vers un changement de culture environnementale qui permettra le succès du programme.

Le choix adéquat des BPE à planter : un juste choix, réaliste et en adéquation avec les nécessités de l'entreprise, mènera au succès du programme, qui gagnera en crédibilité auprès du personnel.

La formation et l'information appropriées du personnel : la motivation et la confiance du personnel de l'entreprise concernant le programme s'avèrent essentielles pour le succès de son implantation. À cet effet, le personnel doit être formé et informé au sujet des décisions et des résultats de l'implantation.

La participation du personnel interne connaissant la réalité industrielle : disposer des personnes connaissant cette réalité permettra d'assurer le caractère pratique et réalisable du projet.

La participation d'experts externes : ils apportent le temps et l'expérience requis pour l'implantation, ainsi qu'un point de vue objectif et des ressources techniques et didactiques pour dispenser la formation.

Déroulement d'un PBPE

1 Temps

Temps 1 : Connaissance de la situation initiale

Objectif : Connaître la réalité de l'industrie en relation avec l'environnement dans tous les domaines (fournisseurs, processus, installations, clients, travailleurs, propriété, voisins et législation) et identifier les BPE utiles en fonction de la situation actuelle de l'entreprise.

Comment y parvenir ? Tout d'abord, en identifiant :

- les aspects environnementaux affectant chaque zone et,
- le niveau de sensibilisation du personnel concerné.

En définissant ensuite :

- les possibles bonnes pratiques à appliquer et,
- les bénéfices en résultant éventuellement.

Il faudra pour cela tenir compte de :

- l'opinion de toutes les personnes impliquées dans le processus.

2 Temps

Temps 2 : Choix des BPE

Objectif : Choisir, parmi toutes les BPE identifiées, les plus opportunes pour appliquer le Programme de BPE en cours, en accord avec les pré-requis de l'entreprise : sensibilisation des parties impliquées et moyens disponibles.

Comment y parvenir ? En sélectionnant tout d'abord les BPE qui :

- donnent des résultats pratiques et évidents pour la majorité et,
- sont cohérents par rapport aux objectifs visés et aux ressources disponibles.

3 Temps

Temps 3 : Communication et Formation

Objectif : Concevoir les actions de formation et les réaliser en vue de permettre une transmission efficace des BPE sélectionnées au cours du temps 2 aux personnes qui devront les appliquer.

Comment y parvenir ? En élaborant des contenus et des documents d'actions de formation et de communication :

- spécifiques aux informations que l'on souhaite transmettre et,
- adaptés au groupe visé par elles.

En réalisant une estimation des actions de formation, via :

- l'évaluation subjective du formateur lui-même,
- un questionnaire remis aux destinataires afin d'évaluer leur opinion et leur niveau de compréhension.

Temps 4 : Évaluation des résultats

Objectif : Vérifier l'efficacité et le degré d'acceptation du programme de BPE prévu et faire participer aux résultats toutes les personnes impliquées.

Comment y parvenir ? En répondant périodiquement aux questions suivantes :

- Les investissements prévus ont-ils été mis en place ?
- Les actions de formation et de communication ont-elles été comprises ?
- A-t-on obtenu les bénéfices attendus ?
- Les indicateurs environnementaux liés aux BPE ont-ils évolué ?

L'évaluation des résultats permettra :

- De mettre en place de nouvelles actions afin d'améliorer les résultats
- De renforcer la formation au niveau de certaines BPE
- De continuer la formation sur de nouvelles BPE
- De communiquer les résultats au personnel concerné

4 Temps